

Le nouveau visage de la messe (III)

Bataille d'experts

par Grégoire CELIER

Adresse: CFH, B.P. 337-16,75767 PARIS Cedex 16

Portrait fidèle d'un expert en liturgie

Quelques mots sur dom Guéranger et son Année liturgique

DOM Prosper Guéranger (1805-1875) fut le restaurateur des bénédictins en France, par la fondation de Solesmes; l'initiateur du « mouvement liturgique », par des écrits nombreux¹; le principal responsable du rétablissement de la liturgie romaine en France après la Révolution; l'artisan de la renaissance du chant grégorien; le défenseur intrépide des prérogatives du pontife romain, à l'occasion du premier concile du Vatican. Ce seul énoncé manifeste la place exceptionnelle de ce moine dans la vie de l'Église au XIXe siècle.

Il n'est donc pas étonnant de trouver à son sujet des approbations. Sans remonter bien loin dans le temps, on peut citer des louanges insignes sur sa personne et sur son œuvre. Le 20 janvier 1975, à l'occasion du centenaire de la mort de dom Guéranger, le pape Paul VI adressait à dom Prou, abbé de Solesmes, une longue lettre pour exprimer « ses sentiments de vénération pour le religieux qui a si bien mérité de l'Église². »

¹ — Sa bibliographie remplit deux colonnes du *Dictionnaire de théologie catholique*, VI, col. 1896-1898.

² — Paul VI, « Le centenaire de la mort de dom Guéranger », *La Documentation catholique* 1672, 16 mars 1975, p. 255.

« Il est tout à fait légitime, écrivait-il, de reconnaître en dom Guéranger l'auteur de ce mouvement de spiritualité qui émane de ses écrits et des 68 monastères ayant avec lui quelque lien et d'où il résulte que la participation active du peuple fidèle à la sainte liturgie est considérée comme "la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien" ³. »

A la fin de sa lettre, le souverain pontife revenait encore sur « l'exemple lumineux de dom Guéranger, dont les écrits ont, dans la suite des âges, étonnamment contribué à imprégner comme il faut de la sainte liturgie un nombre considérable de prêtres, de religieux et de laïcs, à leur faire pénétrer son efficacité et sa signification, à leur faire sentir sa beauté et, par-dessus tout, à la faire passer dans leur propre vie avec plénitude et enthousiasme ⁴. »

Le grand moine dont Paul VI fait ainsi les éloges a abondamment écrit sur la liturgie, mais la partie essentielle de son œuvre consiste simplement en deux ouvrages. Dom Guéranger a d'abord publié un ouvrage technique sur la liturgie, intitulé *Institutions liturgiques* et qui comporte quatre fort volumes. Pourtant, ce n'est pas principalement cet ouvrage qui a fait de lui le père du « mouvement liturgique ». En réalité, « de tous les ouvrages de dom Guéranger, [c'est] *L'année liturgique* [qui] est le plus répandu, le plus justement célèbre ⁵. »

« A distance et lorsqu'on embrasse du regard l'œuvre de paix, de force et de lumière qui durant plus d'un demi-siècle s'est accomplie silencieusement dans les âmes, à la lecture d'un livre qui a été traduit dans presque toutes les langues d'Europe, on peut se demander si *L'année liturgique* n'a pas été la plus belle et la plus efficace des inspirations de l'abbé de Solesmes. (...) On ne vit pas dès la première heure la portée vraiment catholique de cet apostolat et son fruit multiple : le sens de la prière partout renouvelé, l'attachement à l'Église, l'intelligence de la liturgie sainte, le discrédit où commencèrent à tomber dès lors les petits livres sans doctrine et sans autorité, la réaction contre l'isolement souvent bizarre, toujours dangereux, où se confine encore trop souvent une piété toute privée, attachée à des pratiques individuelles. Il fallut de longues années, une pratique constante de ces petits traités qui se suivirent avec lenteur pour révéler à beaucoup les trésors de doctrine qu'ils offraient au public chrétien ⁶. »

L'année liturgique comporte quinze volumes qui se décomposent comme suit: un volume pour *L'Avent*, deux volumes pour *Le temps de Noël*, un volume pour *La Septuagésime*, un volume pour *Le Carême*, un volume pour *La Passion*, trois volumes pour *Le temps pascal*, six volumes pour *Le temps après la Pentecôte*.

³ — Paul VI, « Le centenaire de la mort de dom Guéranger », *La Documentation catholique* 1672, 16 mars 1975, p. 255.

⁴ — Paul VI, « Le centenaire de la mort de dom Guéranger », *La Documentation catholique* 1672, 16 mars 1975, p. 256.

⁵ — Pierre Paris, « Guéranger », *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*, III, col. 619.

⁶ — Paul Delatte, *Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, Plon-Oudin, 1909, 2^e éd., I, p. 295.

Le premier volume, celui sur *L'Avent*, parut en 1841. Le troisième volume du *Temps pascal* parut en 1866. Dom Guéranger avait alors 61 ans. Il lui restait neuf années à vivre. Durant ces années, alors que ses forces déclinaient, il fut occupé, outre ses tâches ordinaires au sein de son monastère et de sa congrégation, par la fondation du monastère des bénédictines de Sainte-Cécile de Solesmes, par les polémiques du premier concile du Vatican, par les soucis nés de la guerre, par la détresse financière de Solesmes et par divers autres travaux d'écriture.

Il ne trouva ni le temps matériel, ni la tranquillité spirituelle nécessaires pour écrire les derniers volumes de son œuvre majeure. Lorsqu'il mourut, elle en était toujours à la fin du Temps pascal.

Les six volumes du Temps après la Pentecôte furent donc édités après la mort de dom Guéranger par un de ses moines et disciples, dom Lucien Fromage⁷. Le premier volume dit « de la continuation » date de 1878, soit trois ans après la mort du principal auteur. Le sixième et dernier volume date de 1900 : l'ouvrage se terminait donc soixante ans après la parution du premier volume.

L'année liturgique eut un étonnant succès. Dom Fromage note dans la préface au sixième tome après la Pentecôte que « cinq cent mille volumes sont sortis des presses avant que l'œuvre fût achevée. » L'expérience montre, en effet, que l'ouvrage traîne sur les rayons de toutes les bibliothèques de couvents et de monastères « de France et de Navarre ». Il est également facile à trouver chez les libraires d'occasion et a été réédité il y a peu d'années⁸. Aucun chercheur, aucun scientifique, ne peut donc arguer de la difficulté à se le procurer pour l'ignorer.

Les dimanches après la Pentecôte dans *L'année liturgique*

Prenons alors le deuxième volume du *Temps après la Pentecôte* de cette *Année liturgique*, qui regroupe les dimanches de ce temps, depuis le quatrième jusqu'au vingt-quatrième. Ce volume, répétons-le, n'est pas de dom Guéranger, mais de dom Fromage. Il a été édité en 1882.

Allons au quatrième dimanche après la Pentecôte⁹. Voici le texte de dom Fromage : « Le quatrième dimanche après la Pentecôte fut longtemps appelé en Occident le dimanche de la Miséricorde, parce qu'on y lisait autrefois le passage de saint Luc commençant par ces mots : "Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux". Mais cet évangile ayant été depuis transféré à la messe du premier

⁷ — En réalité, dom Guéranger avait pu écrire le tout début du Temps après la Pentecôte. Le travail de son continuateur ne commence qu'à la troisième page du lundi après la Trinité et la transition en est marquée par cette note discrète : « *Hic stetit D. Guéranger.* » On trouvera une notice biographique sur dom Fromage (1845-1916) dans le Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique, Letouzey et Ané, XIX, 162-163.

⁸ — Prosper Guéranger, *L'Année liturgique*, Dominique Martin Morin, 1979-1984, dix volumes.

⁹ — Pour permettre la vérification, nous citerons à la fois le dimanche d'où les textes sont extraits et la page de notre édition personnelle. Il s'agit d'une neuvième édition, parue chez Oudin à Poitiers en 1902. Le présent texte se trouve aux pages 94-95 de cette édition.

dimanche après la Pentecôte, on fit de l'évangile du cinquième dimanche celui du quatrième ; celui du sixième passa au cinquième, et ainsi de suite jusqu'au vingt-troisième. Le changement dont nous parlons n'eut lieu toutefois qu'assez tard dans un certain nombre d'Églises, et ne fut même reçu universellement qu'au XV^e siècle.

« Pendant que la série des lectures évangéliques remontait ainsi d'un degré dans presque toute sa longueur, les épîtres, oraisons et parties chantées des anciennes messes étaient, à peu d'exceptions près, maintenues en leur place accoutumée. Le rapport que les liturgistes des XI^e, XII^e et XIII^e siècles avaient cru trouver, pour chaque dimanche, entre l'évangile primitif et le reste de la liturgie, ne pouvait donc plus se soutenir comme auparavant. »

Allons maintenant au cinquième dimanche après la Pentecôte ¹⁰. Voici le texte de *L'année liturgique*: « Ce dimanche était connu sous le nom de dimanche de la pêche, avant que l'Église eût transféré au dimanche précédent l'évangile d'où lui était venue cette dénomination. »

Allons au septième dimanche après la Pentecôte ¹¹. « Avant la translation générale qu'eurent à subir les lectures évangéliques dans cette partie de l'année, dit l'auteur, l'évangile de la multiplication des sept pains donnait son nom au septième dimanche. »

Allons au onzième dimanche après la Pentecôte ¹². Dom Fromage insiste encore une fois: « On appelle ce dimanche du sourd et du muet, depuis que l'évangile du pharisien et du publicain a été transféré huit jours plus tôt. »

Allons au douzième dimanche après la Pentecôte ¹³. Le même thème revient: « Il arrive souvent, on l'a remarqué et nous en avons donné la raison, que la collecte des messes du temps après la Pentecôte n'est pas sans rapport avec l'évangile du dimanche précédent. »

Allons au dix-septième dimanche après la Pentecôte ¹⁴. Nous trouvons une affirmation similaire: « L'évangile qu'on lit aujourd'hui à la messe du dix septième dimanche, lui a fait donner le nom de dimanche de l'amour de Dieu, depuis que l'évangile de l'hydropique et des conviés aux noces a été transféré huit jours plus tôt. »

Allons au dix-neuvième dimanche après la Pentecôte ¹⁵: « Pour bien comprendre la pensée qui domine les collectes et plusieurs autres parties des messes du temps après la Pentecôte, il est bon, comme on le sait, de ne point perdre de vue l'évangile du dimanche précédent. »

Allons enfin au vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte ¹⁶. Une dernière fois, *L'année liturgique* va souligner le même fait: « Si, concurremment avec le sens prophétique que revêtent aujourd'hui les paroles de ce psaume, nous en voulons une

¹⁰ — Page 114 de l'édition citée.

¹¹ — Page 160 de l'édition citée.

¹² — Page 275 de l'édition citée.

¹³ — Page 297 de l'édition citée.

¹⁴ — Page 404 de l'édition citée.

¹⁵ — Page 456 de l'édition citée.

¹⁶ — Page 514 de l'édition citée.

application présente et toujours pratique, étant donné notre misère, rappelons-nous l'évangile de la semaine précédente, qui était autrefois celui du présent dimanche. »

Ainsi, sur un volume de moins de 500 pages, nous trouvons à huit reprises ce rappel du décalage des évangiles du temps après la Pentecôte et de l'impossibilité de faire à l'intérieur d'un même dimanche des rapprochements entre les textes de la messe. Même en pratiquant une lecture très superficielle, il est donc inconcevable de parcourir ce tome de *L'année liturgique* sans remarquer au moins un de ces huit textes.

Quelques mots sur le père Louis Bouyer et sa carrière

Intéressons-nous maintenant à un liturgiste de notre temps, l'un des plus connus, l'un des plus « cotés », le père Louis Bouyer, de l'Oratoire.

Sa bibliographie est abondante, puisqu'elle compte plus de quarante volumes dont une dizaine consacrés à la seule liturgie. Les éditeurs les plus sérieux n'ont pas hésité à le publier: Cerf, Desclée, Aubier-Montaigne, Seuil, CLD, Flammarion, OEIL, Criterion, etc. De plus, certains de ses ouvrages ont connu des éditions successives. Citons rapidement les principaux titres

- L'Incarnation et l'Église corps du Christ*, 1943.
- Le mystère pascal*, 1945.
- Saint Philippe Néri*, 1946.
- Le problème du mal dans le christianisme antique*, 1946.
- Le sens de la vie monastique*, 1950.
- Le culte de la Mère de Dieu dans l'Église catholique*, 1950.
- La vie de saint Antoine*, 1950.
- La Bible et l'Évangile*, 1951.
- Newman*, 1952.
- Du protestantisme à l'Église*, 1954.
- Autour d'Érasme*, 1955.
- La spiritualité de Cîteaux*, 1955.
- La vie de la liturgie*, 1956.
- Le trône de la Sagesse*, 1957.
- Humain ou chrétien?*, 1958.
- Introduction à la vie spirituelle*, 1960.
- Le sens de la vie sacerdotale*, 1960.
- Parole, Église et sacrements*, 1960.
- Le rite et l'homme*, 1962.
- Dictionnaire théologique*, 1963.
- Initiation chrétienne*, 1964.
- Dom Lambert Beauduin*, 1964.
- Eucharistie*, 1966.
- Architecture et liturgie*, 1967.

La décomposition du catholicisme, 1968. *L'Église de Dieu*, 1970.

Le Fils éternel, 1974. *Religieux et clercs contre Dieu*, 1975.

Mystère et ministère de la femme, 1976. *Le Père invisible*, 1976.

Le métier de théologien, 1979. *Le Consolateur*, 1980.

Cosmos: le monde et la gloire de Dieu, 1982.

La méditation contemplative, 1982.

Vérité des icônes, 1985. *Mysterion: du mystère à la mystique*, 1986,

Gnosis: la connaissance de Dieu dans l'Écriture, 1988.

Figures mystiques féminines, 1989.

Le père Bouyer a également collaboré à plusieurs ouvrages, notamment à une Histoire de la spiritualité chrétienne (1960-1965) en trois volumes. Il a encore donné de nombreuses préfaces à des ouvrages écrits par des tiers et des articles variés à de multiples revues.

Le père Bouyer n'a pas été seulement un écrivain spéculatif: il a également rempli des missions officielles de la première importance.

Il a été consultant de la commission préconciliaire des études et des séminaires¹⁷ Il a été consultant du *Consilium ad exsequendam constitutionem de sacra liturgia*¹⁸ Il a notamment participé à la commission du Consilium pour la réforme de la messe, invité spécialement par Mgr Joseph Wagner, président de cette commission¹⁹. Il a été nommé par Paul VI parmi les trente premiers membres de la Commission théologique internationale²⁰ dès la création de celle-ci²¹. Il est devenu membre de la commission mixte catholique-orthodoxe pour le dialogue théologique²², etc.

Le père Bouyer n'a pas été un simple consultant de diverses commissions vaticanes. Il a, de plus, joué un rôle de tout premier plan dans la réforme liturgique. C'est lui, en effet, qui a intégralement rédigé la nouvelle prière eucharistique III promulguée en 1968, l'une des quatre prières eucharistiques que les prêtres du monde entier récitent chaque jour²³.

Comme on le voit, le père Louis Bouyer n'est nullement un inconnu, un plumeur obscur. C'est, au contraire, un expert liturgique renommé dans le monde entier, dont les affirmations font autorité. C'est ainsi qu'il a été choisi par les moines du Barroux pour

¹⁷ — *La Documentation catholique* 1346, 19 février 1961, col. 273.

¹⁸ — Annibale Bugnini, *La riforma liturgica (1948-1975)* Edizioni liturgiche, 1983, p. 910.

¹⁹ — Bernard Botte, « la liturgie de Vatican II », *La Libre Belgique*, 25 août 1976. Article reproduit intégralement in Didier Bonnetterre, *Le mouvement liturgique*, Fideliter, 1980, p. 143-147.

²⁰ — Dont la mission a été précisée par Paul VI le 28 avril 1969, lors de son allocution au consistoire (*La Documentation catholique* 1540, 18 mai 1969, p. 461).

²¹ — *La Documentation catholique* 1540, 18 mai 1969, p. 495.

²² — *La Documentation catholique* 1776, 16 décembre 1979, p. 1062.

²³ — Bernard Botte, « Quelques précisions sur les prières eucharistiques de Vatican II », *La Libre Belgique*, 15 septembre 1976. Article reproduit intégralement in Didier Bonnetterre, *Le mouvement liturgique*, Fideliter, 1980, p. 147-150.

rédigier la postface de l'édition française du livre de Mgr Klaus Gamber intitulé *Tournés vers le Seigneur!* Il y fustige, d'ailleurs, « les liturgistes qui sont de simples farceurs » parce qu'emplis d'une « naïveté de modernes » et qui multiplient les « contre-sens, ou plutôt les purs non-sens ²⁴. »

Dans la préface du même ouvrage, le cardinal Ratzinger n'hésite d'ailleurs pas à qualifier le père Louis Bouyer de « grand savant » qu'il met au rang des « F.-J. Dölger, J. Braun, J.-A. Jungmann, Érik Péterson, Cyrille Vogel, pour ne citer que quelques noms éminents ²⁵. »

Un expert en pleine action

Or, dans un ouvrage intitulé *La vie de la liturgie*, paru en 1965 aux éditions du Cerf, le père Louis Bouyer parle précisément de *L'année liturgique*, l'ouvrage de dom Guéranger que nous avons décrit plus haut. Chose tout à fait piquante, il s'intéresse précisément à cette question du déplacement des évangiles dans les dimanches après la Pentecôte qui a appelé notre attention.

Voici ce qu'il en écrit : « *L'année liturgique* tomberait dans un ridicule plus grand encore en dissertant sur la manière presque divinement inspirée dont les textes des collectes, des épîtres et des évangiles, sont rassemblés dans les messes des dimanches du rite romain. Personne alors ne soupçonnait, évidemment, que cet ordre "traditionnel", tel qu'il est donné dans le missel que nous employons aujourd'hui, au moins pour les dimanches après la Pentecôte, est le résultat d'un bouleversement récent dû à une transcription fautive d'une série plus ancienne, et qui a détruit la plupart des liaisons originelles entre les différentes parties de ces propres. Il n'est pas difficile d'imaginer quelles fantaisies dans le commentaire détaillé de ces textes devaient découler d'une ignorance aussi fondamentale des faits historiques ²⁶. »

Étendant alors sa critique à l'ensemble de l'œuvre de dom Guéranger, le père Bouyer parle de « l'incroyable faiblesse de l'érudition », de la « pseudo-érudition » de cette œuvre ²⁷. Il donne finalement, avec une certaine compassion, son verdict : « Il peut sembler inutilement cruel de critiquer aussi impitoyablement ce qui fut, sans aucun doute, le premier commencement d'une redécouverte de la liturgie ²⁸. »

Nous avons cependant vu que, dans ce volume de *L'année liturgique* paru en 1882, c'est-à-dire plus de quatre-vingts ans avant le livre du père Bouyer, dom Fromage avertissait son lecteur à huit reprises de la modification fondamentale intervenue dans l'ordonnance des textes liturgiques des dimanches après la Pentecôte.

²⁴ — Louis Bouyer, « Postface pour l'édition française » in Klaus Gamber, *Tournés vers le Seigneur!*, Éditions Sainte-Madeleine, 1993, p. 67.

²⁵ — Joseph Ratzinger, « Préface pour l'édition française » in Klaus Gamber, *Tournés vers le seigneur!*, Éditions Sainte-Madeleine, 1993, non paginée.

²⁶ — Louis Bouyer, *La vie de la liturgie*, Cerf, 1956, p. 27-28.

²⁷ — Louis Bouyer, *La vie de la liturgie*, Cerf, 1956, p. 27.

²⁸ — Louis Bouyer, *La vie de la liturgie*, Cerf, 1956, p. 28.

Une seule conclusion s'impose alors en comparant le texte de dom Fromage à celui du père Bouyer. Elle est, malheureusement, accablante pour la probité scientifique du père Bouyer et pour le sérieux de l'ensemble de son œuvre : le père Bouyer n'a jamais pris la peine de lire le livre qu'il « démolit » avec tant de verve. Son dédain à l'égard des amateurs liturgiques, son mépris amusé pour des affirmations antiscientifiques, sa critique impitoyable de la pseudo-érudition frappent fort et bien... mais sur lui-même.

Il ne s'agit pas ici, notons-le, de soupçons, de doutes, de conjectures, mais d'un fait avéré, constatable, irrécusable. Le père Bouyer affirme sans ambages une chose qu'il ne peut ainsi soutenir que parce qu'il ignore coupablement ce dont il parle. Il est évident qu'une telle manière de procéder disqualifie définitivement son auteur et ruine la valeur de tous ses autres ouvrages, soupçonnés d'être également remplis de faits inexacts et d'hypothèses gratuites.

Or, ce soupçon sur la compétence et sur la probité intellectuelle du père Bouyer n'atteint pas seulement sa personne ou son œuvre écrite. Car le père Bouyer a été et est encore un expert pontifical: ce doute ronge donc son action en tant qu'expert. Bien plus, le père Bouyer est directement responsable d'une des prières les plus importantes de toute la réforme liturgique. Le doute sur l'auteur de cette prière rejaillit naturellement sur cette prière, sur la réforme de la messe et sur toute la réforme liturgique elle-même.

Ce petit fait révélateur à la charge du père Bouyer nous oblige donc à considérer la réforme liturgique d'un œil nouveau. Il est évident qu'un simple fidèle, un honnête chrétien, ne peut prétendre juger de but en blanc la réforme liturgique. Il est obligé, et c'est bien normal, de faire confiance aux spécialistes, aux experts, aux savants. Bardés de diplômes, alignant une bibliographie impressionnante, pourvus de chaires universitaires prestigieuses, reconnus par leurs pairs comme des autorités scientifiques de premier ordre, les experts de la réforme liturgique ont bénéficié, à bon droit, d'un immense préjugé favorable. Comment un homme ordinaire, qui n'a pas usé ses yeux sur les palimpsestes, qui n'a pas inventorié les manuscrits liturgiques de toute l'Europe, pourrait-il en remonter à de tels savants ?

Mais lorsque cette réputation des experts se révèle surfaite et trompeuse lorsque la science des savants se découvre ignorance et esbroufe; lorsque les connaissances des spécialistes ne dépassent pas les on-dit et les papiers journalistiques de troisième main; le modeste fidèle, le petit chrétien du rang, acquiert le droit, sinon le devoir, de pousser plus loin, d'approfondir l'enquête, de réclamer des contre-expertises, des explications claires, des preuves tangibles.

Et ne croyons pas que ce fait révélateur que nous a livré le père Bouyer (lequel n'est pas pire qu'un autre) soit isolé, unique dans les annales. Bien au contraire, il est emblématique, représentatif, symbolique d'une situation assez générale. La réputation de science de ces fameux experts n'était pas toujours aussi fondée qu'on pouvait le croire et la confiance que tout un chacun met dans la réforme liturgique à cause d'eux mériterait une sérieuse révision.

Pour mieux le montrer, nous allons demander successivement leur appréciation sur plusieurs points de la réforme liturgique à divers experts, qui auront ainsi l'occasion de se juger les uns les autres à notre grand profit.

Experts contre experts

Laissons d'abord des experts nous donner leur avis autorisé sur l'ensemble de la réforme liturgique. Nous verrons que ce qu'ont fait certains experts en préparant cette réforme, d'autres, non moins experts, peuvent le défaire en dénigrant cette même réforme.

Une liturgie fabriquée

La nouvelle liturgie a été en grande partie fabriquée à l'aide d'éléments liturgiques préexistants. Par exemple, « une étape importante de la réforme liturgique a été franchie avec la prière eucharistique III. Cette fois, on ne s'est pas seulement essayé à adapter un texte ancien, on a composé une nouvelle prière qui ne manque pas d'élan et qui exprime assez bien quelques-unes des orientations religieuses contemporaines: l'intérêt pour le monde créé et le souci de tous les hommes sans exception ²⁹. »

C'est pourquoi cette prière eucharistique III est, certes, « toute nourrie de culture biblique et patristique, ainsi que de réminiscences des diverses liturgies, mais en même temps très ouverte aux préoccupations et au langage de l'Église de notre temps ³⁰. « Une réminiscence des anciennes liturgies se trouve dans « la deuxième épiclese [qui] connaît ici un développement particulier, qui insiste sur l'unicité du sacrifice de la croix. Sa très belle formule, reprise du *Post pridie mozarabe* de la quatrième fête de Pâques exprime avec bonheur l'essence du sacrifice eucharistique ³¹. »

« Malgré l'ampleur de ce travail, constate toutefois un expert, on ne peut plus refuser l'évidence : tant d'efforts judicieux et courageux aboutissent à un demi échec ³². » Pourtant, « s'il est un secteur où un labeur sérieux, méthodique, intelligent, enthousiaste a été mené avant, pendant et après le concile Vatican II, c'est bien celui de la liturgie. On ne saurait trop rendre hommage à la conscience professionnelle et au zèle apostolique de tous ceux qui s'y sont engagés, à Rome comme dans les Églises locales et jusque dans les plus petites paroisses ³³. »

²⁹ — *Des chrétiens découvrent les nouvelles prières eucharistiques*, Centurion, 1968, p. 49.

³⁰ — Pierre Jounel, « La composition des nouvelles prières eucharistiques », *La Maison Dieu* 94, 2^e trim. 1968, p. 54.

³¹ — Louis Bouyer, *Eucharistie. Théologie et spiritualité de la prière eucharistique*, Desclée, 2^e éd. 1968, p. 437.

³² — « Échec d'une réforme », *Lumière et Vie* 94, juillet-octobre 1969, p. 1.

³³ — « Échec d'une réforme », *Lumière et Vie* 94, juillet-octobre 1969, p. 1.

Ainsi, « le rite de la messe fut mis en chantier il y a cinq ans exactement. Dix groupes d'études, comprenant une centaine de spécialistes de quinze nations, ont travaillé intensément et sans interruption en sessions spéciales et générales, et examiné chaque partie, chaque formule, chaque rite au point de vue de la théologie, de la pastorale, de l'histoire, des rubriques. Certains points sont revenus des dizaines de fois sur la table de dissection. Il n'est étude ou publication ou document concernant la messe qui n'ait été utilisé par les investigateurs ³⁴. »

Si une telle somme de travaux et de compétences n'a pas réellement abouti à un résultat satisfaisant, c'est que le vrai problème est de savoir si « une liturgie vraiment signifiante pour l'homme d'aujourd'hui peut venir de bureaux nationaux et internationaux composés essentiellement d'ecclésiastiques et de spécialistes ³⁵. »

La question se pose surtout lorsque ces commissions de spécialistes travaillent dans un esprit trop rationnel et méthodique. « Un aspect de la réforme liturgique qu'il aurait peut-être fallu critiquer davantage, nous dit un expert: un souci probablement trop poussé de rationaliser les structures liturgiques. Quels que soient les mérites du père Jungmann, les liturgistes du *Consilium* l'ont, je pense, trop suivi dans cette direction ³⁶. »

« L'établissement de nouveaux rites ou rituels a parfois été conduit à partir de modèles dont on surestimait la valeur structurale et universelle ou bien de présupposés théologiques ou doctrinaux non pleinement élaborés. Qu'on songe à l'importance du livre de J. A. Jungmann, *Des lois de la célébration* liturgique, juste en la plupart de ses intuitions, mais qui a donné lieu à beaucoup d'extrapolations. Certaines présentations du "psaume responsorial", à la messe n'ont-elles pas été appuyées sur des reconstructions historiques très hypothétiques ³⁷ ? »

« Je regrette personnellement, dit encore un expert, que le Lectionnaire, pour le psaume responsorial, ait systématiquement choisi des extraits de psaumes évacuant les versets qui supplient et questionnent Dieu au profit de versets d'action de grâce, de bénédictions, du rituel de l'Alliance et des montées à Jérusalem. Cette tendance du Lectionnaire, encore accentuée par des pratiques pastorales qui remplacent le psaume par des cantiques, est en train de donner naissance à des liturgies sans rigueur ³⁸. »

Il est facile de voir que « la prédominance du souci historique et l'intention de placer les commémoraisons des saints, autant que faire se pouvait, à la date anniversaire de leur mort ont fait négliger le fait que nombre des datations anciennes se trouvaient intégrées au calendrier saisonnier et qu'un certain nombre d'entre elles avaient sans doute

³⁴ — Annibale Bugnini, « Le nouvel *Ordo missae* », *Osservatore romano*. Édition hebdomadaire en langue française, 23 mai 1969, p. 2, col. 1.

³⁵ — Robert Gantoy, « Deux réactions à propos d'une analyse du vocabulaire liturgique », *Communautés et liturgies* 5, septembre-octobre 1975, p. 413.

³⁶ — Pierre-Marie Gy, « Bulletin de liturgie », *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 2, avril 1985, p. 319.

³⁷ — Dominique Dye, « Statut et fonctionnement du rituel dans la pastorale liturgique en France après Vatican II » *La Maison Dieu* 125, 1^{er} trim. 1976, p. 141.

³⁸ — Willy Danze, « Le psaume responsorial: ouvrir un passage jusqu'au cœur », *Communautés et Liturgies* 2, avril 1982, p. 133.

été choisies originairement pour christianiser une commémoration traditionnelle. Tel quel, le nouveau calendrier romain apparaît comme une construction trop abstraite, sans enracinement véritable dans les réalités humaines ³⁹. »

Ce souci rationalisant, planificateur, a fait de la réforme liturgique quelque chose d'assez artificiel, soulignent également les experts. « Les nouveaux livres officiels, aussi bons soient-ils, laissent beaucoup trop percer la planification très pensée des professeurs et renforcent l'idée qu'on "fait" un livre liturgique comme on fait aussi d'autres livres ⁴⁰. »

Ainsi, « la réforme liturgique fut sérieuse, compétente, cohérente, mais n'a pas échappé à la froideur des liturgies issues, non de la prière même, mais de commissions spécialisées. Celles-ci eurent parfois la main lourde pour décaper signes et traditions : y compris le sel du baptême et la genuflexion qui saluait l'incarnation du Christ au *Credo* ⁴¹. »

Sous l'influence de ces théories rationnelles, « nous avons quand même perdu beaucoup de choses. Nous avons perdu les processions, les rogations, les vêpres, les saluts du Saint-Sacrement, les chemins de croix, les sacramentaux ⁴². »

Cette méthode d'élaboration d'une nouvelle liturgie à partir de présupposés rationnels constitue d'ailleurs une nouveauté absolue aux yeux de beaucoup d'experts. « Pour la première fois dans l'histoire, on aurait dû instaurer des célébrations liturgiques en partant d'un programme rituel ? jusque-là, tout programme rituel avait été la description ou la codification d'usages existants reconnus bons ou normatifs, voire obligatoires, dans un groupe humain déterminé. La célébration était née de l'usage et de la pratique des communautés croyantes. Après Vatican II, la liturgie semble donnée d'en haut, à travers des livres émanant d'experts et consistant essentiellement en programmes rituels ⁴³ »

« Dans le passé, l'Église a toujours commencé, non par édicter des lois, mais par créer des usages : elle a prié, chanté, proclamé Jésus-Christ. Elle a mis ces usages à l'épreuve du temps. Elle a éliminé les moins bons, elle a gardé les meilleurs, elle les a codifiés dans ses livres, elle les a édictés enfin comme lois. A Vatican II, on a fait la démarche inverse. On était tellement pressé de renouveler la liturgie ⁴⁴ ! » Pourtant, « une bonne liturgie ne se crée pas en un coup. Les liturgies du passé se sont engendrées organiquement les unes les autres ⁴⁵. »

³⁹ — Irénée-Henri DaImais, « En un temps, en un lieu : les calendriers locaux et leur promotion », *Concilium* 162, février 1981, p. 77.

⁴⁰ — Joseph Ratzinger, « Peut-on modifier la liturgie ? » in *L'eucharistie. Pain nouveau pour un monde rompu*, Fayard, 1981, p. 166.

⁴¹ — René Laurentin, « Vatican II: acquis et déviations », *Le Figaro*, 23-24 novembre 1985, p. 10.

⁴² — Dieudonné Dufrasne, « Les prières eucharistiques. Essai de bilan », *Communautés et Liturgies* 45, octobre 1982, p. 311.

⁴³ — Joseph Gélineau, « Tradition, création, culture », *Concilium* 182, février 1983, p. 25.

⁴⁴ — Lucien Deiss, *Les ministères et les services dans la célébration liturgique*, Éditions du Levain, 1981, p. 10-11.

⁴⁵ — Adrian Hastings, « Le christianisme occidental et la confrontation des autres cultures », *La Maison Dieu* 179, 3^e trim. 1989, p. 40.

C'est pourquoi, conclut le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, « il faut porter un regard critique et constater que, malgré toutes ses qualités, le nouveau missel a été édité comme s'il était un ouvrage revu et corrigé par des professeurs, et non l'une des phases d'une évolution continue. jamais chose semblable ne s'est produite; cela s'oppose à l'essence même de l'évolution de la liturgie. (...) Bien que peu de personnes ressentent ce malaise et se rendent clairement compte de ces faits, tout le monde sait instinctivement que la liturgie ne peut être le produit, ni d'un décret ecclésial ni même d'une savante érudition, mais que c'est parce qu'elle est le fruit de l'Église vivante que la liturgie est ce qu'elle est ⁴⁶. »

Ainsi, autant d'experts, autant de critiques du travail effectué par les autres experts qui ont participé à la réforme, voire d'autocritiques puisque plusieurs d'entre eux firent partie des commissions romaines de réforme. Le simple lecteur peut légitimement se demander qui croire au milieu de ces avis contradictoires, tous plus autorisés les uns que les autres. Mais pour mieux saisir cette cacophonie, arrêtons-nous un instant sur un exemple caractéristique.

Les mystères de saint Hippolyte

Comme on le sait, « la prière eucharistique II consiste en une adaptation de la prière d'oblation de saint Hippolyte, qui remonte au début du III, siècle ⁴⁷ » ; elle « utilise la plus grande partie de l'eucharistie de la *Tradition apostolique* ⁴⁸. » Son rédacteur fut dom Bernard Botte ⁴⁹, qui est à l'origine de plusieurs éditions et éclaircissements critiques de ce texte ⁵⁰. Mais qu'en est-il exactement de ce texte de saint Hippolyte et que représente-t-il ? Est-il vrai que, comme l'écrit un expert, « l'épiclese d'Hippolyte est objet de controverse entre spécialistes ⁵¹ » et qu'il faille se méfier de ces « d'aucuns [qui], croyant retrouver chez Hippolyte l'eucharistie "apostolique" ⁵² » se sont entichés d'elle au point de l'imposer à la piété des fidèles ?

Intéressons-nous d'abord au texte même appelé « de saint Hippolyte ». Nous constaterons aisément que les choses ne sont pas particulièrement claires. Nous

⁴⁶ — Joseph Ratzinger, « Peut-on modifier la liturgie ? » in *L'eucharistie. Pain nouveau pour un monde rompu*, Fayard, 1981, p. 167-168.

⁴⁷ — Pierre Jounel, « La composition des nouvelles prières eucharistiques », *La Maison Dieu* 94, 2^e trim. 1968, p. 45.

⁴⁸ — Louis Bouyer, *Eucharistie. Théologie et spiritualité de la prière eucharistique*, Desclée, 2^e éd. 1968, p.432.

⁴⁹ — Bernard Botte, « La liturgie de Vatican II », *La Libre Belgique*, 25 août 1976 et « Quelques précisions sur les prières eucharistiques de Vatican II », *La Libre Belgique*, 15 septembre 1976. Articles reproduits intégralement in Didier Bonnetterre, *Le mouvement liturgique*, Fideliter, 1980, p. 143-150.

⁵⁰ — Notamment une édition dans *Sources chrétiennes* en 1946 et un « Essai de reconstitution » en 1963.

⁵¹ — Pierre Jounel, « La composition des nouvelles prières eucharistiques », *La Maison Dieu* 94, 2^e trim. 1968, p. 51.

⁵² — Louis Bouyer, « La préface et le sanctus », *La Maison Dieu* 87, 3^e trim. 1966, p. 107.

recueillerons pour cela deux citations de la présentation qu'en fait le père Bouyer, laissant aux amateurs le soin d'aller lire l'intégralité de son analyse. « Le plus intéressant de ces textes est la prière eucharistique que le document généralement connu comme *La Tradition apostolique* et attribué à saint Hippolyte conseille à un évêque nouvellement consacré d'utiliser. Les problèmes que posent ce document et son auteur sont extraordinairement embrouillés et particulièrement épineux. (...) De ce texte, qui dut être rédigé en grec, nous n'avons que des traductions, et ces traductions sont toutes incorporées à d'autres documents, où il n'est pas toujours facile de distinguer ce qui est citation et ce qui est adaptation. D'où le titre d'une prudente modestie que dom Botte a donné à la dernière édition qu'il en a procurée : "Essai de reconstitution" ⁵³. »

« Il faut suivre pas à pas dom Botte, dans une démonstration qui est peut être le chef-d'œuvre d'ingéniosité de ce savant si perspicace. (...) Tout cela est tellement éblouissant qu'on ne demande qu'à en être convaincu. On le serait sans doute si on ne relisait, dans le même article de dom Botte, deux sages conseils qu'il adresse aux étudiants de ces textes. Le premier est de ne jamais isoler un passage de l'ensemble. Le second est de ne pas travailler sur des traductions, mais toujours sur les textes mêmes, ce qui exige qu'on soit bon orientaliste. On ne peut qu'y applaudir... Mais on est d'autant plus étonné de constater que dom Botte lui-même, en l'occurrence, paraît transgresser allègrement le premier de ces conseils ⁵⁴. »

Ainsi, le texte qu'on propose à notre méditation est l'essai de reconstitution d'un texte écrit probablement en grec, mais dont il ne reste que des traductions elles-mêmes incorporées à d'autres documents où il n'est pas facile de distinguer ce qui est citation et ce qui est adaptation. Il est malaisé d'envisager un contexte plus flou et qui permette plus de libertés pour celui qui prétend « reconstituer ».

Voyons alors si nous serons plus heureux avec l'auteur de ce texte incertain. Ici encore, le père Bouyer va nous servir de guide précieux. « La troisième question, nous dit-il, concerne l'auteur de notre texte. Là encore, tout le monde est d'accord: il s'agit d'un certain Hippolyte, et, sur ce point, la tradition est suffisamment unanime pour que tout doute paraisse déraisonnable. Mais nous n'en sommes guère plus avancés après cela, car pas plus les modernes que les anciens ne sont d'accord sur le problème de savoir qui était cet Hippolyte. (...) Au XIX^e siècle, la découverte des *Philosophoumena* (ou *Elenchos*), attribués à Hippolyte d'abord par Jacobi, puis par Bunsen, et finalement par des savants aussi considérables que Doellinger, Volmar et Harnack, entraînerait une refonte de toutes les hypothèses sur Hippolyte. D'après le contenu de ce texte, on ferait de ce personnage un prêtre romain, en difficulté avec le pape Zéphyrin, puis quelque temps antipape, contre Callixte, son successeur. On le supposerait s'être réconcilié avec Pontien, le second successeur de Callixte, avant leur commun martyre, puisqu'il devait en venir malgré tout à figurer dans la liste des martyrs vénérés à Rome. Toute cette construction

⁵³ — Louis Bouyer, *Eucharistie. Théologie et spiritualité de la prière eucharistique*, Desclée, 2^e éd. 1968, p. 159.

⁵⁴ — Louis Bouyer, *Eucharistie. Théologie et spiritualité de la prière eucharistique*, Desclée, 2^e éd. 1968, p. 173.

délicate, où maints éléments restent purement conjecturaux, a été vigoureusement ébranlée par une thèse soutenue par M. Nautin en 1947. (...) Ceci nous paraît supposer encore trop de conjectures, probables ou simplement possibles, et soulever trop de difficultés imparfaitement résolues pour qu'on puisse le dire démontré. Il nous semble toutefois que c'est au moins l'hypothèse la plus vraisemblable qu'on puisse faire actuellement ⁵⁵. »

Comme on le voit, la seule chose dont on soit à peu près sûr en ce qui concerne l'auteur est son nom, Hippolyte. Mais on ne sait de façon certaine ni sa nationalité, ni son grade ecclésiastique, ni sa position vis-à-vis de l'Église. Il existe seulement de multiples et divergentes conjectures, entre lesquelles les experts se disputent avec ardeur, laissant le simple fidèle dans une saine incrédulité.

Si cependant nous suivons la théorie la plus couramment admise aujourd'hui ⁵⁶, notre perplexité ne fera qu'augmenter. En effet, « le plus ancien "manuel de liturgie" qui nous est conservé, la Tradition apostolique d'Hippolyte, ne provient-il pas d'une Église dissidente ⁵⁷ ? » « Hippolyte ne donne pas son texte comme un canon, c'est-à-dire une formule fixe et obligatoire, mais plutôt comme un modèle pour l'improvisation: son texte ne fut donc sans doute jamais prononcé tel quel. Enfin, il était un personnage très réactionnaire, opposé à la hiérarchie romaine au point de se poser en anti-pape (ce qu'il racheta par le martyre) et il est fort possible qu'il ait présenté son anaphore contre la prière eucharistique alors employée à Rome ⁵⁸. »

Ainsi, ce qu'on nous présente fièrement comme « l'anaphore de saint Hippolyte » se révèle un texte difficile à établir d'un auteur difficile à identifier mais probablement schismatique et dont les formules n'ont sans doute jamais été utilisées dans une célébration liturgique. Comme le dit avec raison le père Bouyer, « les problèmes que posent ce document et son auteur sont extraordinairement embrouillés et particulièrement épineux ⁵⁹. »

Quand un expert en contredit un autre

Pour achever de convaincre le lecteur des querelles byzantines autant que féroces qui déchirent les experts à propos de ce texte, nous ne résistons pas au plaisir de citer intégralement la « Note additionnelle de la seconde édition » que le père Bouyer a publiée

⁵⁵ — Louis Bouyer, *Eucharistie. Théologie et spiritualité de la prière eucharistique*, Desclée, 21^e éd. 1968, p. 163-164.

⁵⁶ — Précisons toutefois qu'elle n'était pas l'opinion commune autrefois, qu'elle est encore contestée aujourd'hui et qu'elle risque fort d'être remise en cause dans le futur, en fonction de découvertes nouvelles.

⁵⁷ — Éloi Dekkers, « Peut-on programmer à l'avance une célébration liturgique ? », *Paroisse et Liturgie* 6, 15 août 1970, p. 495.

⁵⁸ — Aimon-Marie Roguet, *Pourquoi le Canon de la messe en français* ~ Cerf, 1967, p. 23.

⁵⁹ — Louis Bouyer, *Eucharistie. Théologie et spiritualité de la prière eucharistique*, Desclée, 2^e éd. 1968, P. 159.

et qui donnera au lecteur une petite idée des conjectures et des à-peu-près sur lesquels les experts se sont appuyés pour transformer la liturgie romaine.

« Dom B. Botte, dans les *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, juillet-décembre 1966, p. 183 sq., a écrasé sous des arguments massifs ce que nous avons écrit à propos de l'épiclese dans la *Tradition apostolique*. Il relève, en premier lieu, dans notre essai de rétroversion en grec du texte-clef du *Testimonium Domini* trois erreurs grossières. (A la lecture du texte de notre première édition, imprimé après d'insuffisantes corrections d'épreuves, nous en avons corrigé nous-même une bonne dizaine !) Sur le premier point: genhqhjt^w au lieu de genhqhth[/], nous avouons l'étourderie qui nous a fait écrire un impératif au lieu d'un subjonctif. Mais nous ne comprenons pas très bien déjà ce que dom Botte aurait voulu à la place de l'aberrant ajpofuvgei~. C'est évidemment le participe aoriste second actif qu'il fallait : ajpofugou'sa. Et quand nous en venons à ce que lui suggère notre ejpevnegke, certainement correct, nous avons peine à croire qu'un savant philologue puisse, comme il appert, non seulement corriger ses épreuves aussi mal qu'un théologien ignare, mais même se fourvoyer non moins lourdement. Un coup d'œil sur Liddell suffira, je l'espère, à l'en convaincre.

« Quoi qu'il en soit d'ailleurs du sens du *Testimonium Domini*, dom Botte nous assure que la question est tranchée par le simple fait que la version latine et l'éthiopienne d'Hippolyte donnent toutes deux l'épiclese, cependant qu'elles sont indépendantes. L'argument serait péremptoire, en effet, si L et E donnaient la même épiclese. Mais, justement, tel n'est pas le cas. La première proposition est bien la même dans les deux cas, mais ceci ne prouve pas grand-chose car elle figure à peu près la même (et pour cause!) dans toutes les épicleses, ou peu s'en faut. Cependant la suite diffère dans les deux textes, tout en étant fort embarrassée dans l'un comme dans l'autre. Il est donc difficile, persistons-nous à croire, d'échapper à l'impression qu'à partir de l'époque où une eucharistie sans épiclese était devenue impensable pour des orientaux, on a en différents endroits différemment remanié le texte primitif pour tâcher de l'y faire surgir.

« Concernant, d'autre part, *Addai et Mari*, une forme plus ancienne du texte a été publiée et commentée par W. F. Macomber, dans *Orientalia Chiltiana periodica*, vol. XXXII, fasc. 2, 1966, p. 336 sq. Elle n'infirmes peut-être pas le travail de dom Botte, mais on aimerait le voir reprendre toute la question à partir d'un texte mieux assuré ⁶⁰. »

Ainsi, la liturgie romaine est-elle suspendue au sens qu'un orientaliste a donné à quelques mots, cependant qu'un autre orientaliste leur donnait un sens différent. Toutefois, un troisième expert nous avertit que, si dom Botte est critiquable, le père Bouyer est rien moins qu'irréprochable. « On ne partagera pas peut-être les thèses du père Bouyer, ses arguments n'emportent pas toujours la conviction et il semble parfois que les données de l'histoire sont trop complaisamment mises au service de préférences qu'elles n'imposent pas ⁶¹. »

⁶⁰ — Louis Bouyer, *Eucharistie. Théologie et spiritualité de la prière eucharistique*, Desclée, 3^e édition, 1990, p. 186.

⁶¹ — Irénée-Henri Dalmais, « Bibliographie », *La Maison Dieu* 92, 4^e trim. 1967, p. 194.

Conclusion

En finissant notre étude, nous pouvons nous demander quel crédit apporter aux experts qui ont préparé la réforme liturgique. A quel moment faut-il suivre un expert ? En 1967, lorsqu'il rédige la prière eucharistique III, comme le père Bouyer ? Ou en 1965, lorsqu'il s'insurge contre ceux qui se croient capables de rédiger une prière eucharistique ? Car c'est bien le même père Bouyer qui déclarait : « Aussi longtemps que le prurit de nouveautés, comme c'est le cas chez nous en ce moment, y restera en fonction directe de l'ignorance ou de la méconnaissance de la tradition catholique, on devra s'y défier a priori de toutes les suggestions soit de substituer, soit même simplement d'alterner facultativement à l'usage du Canon romain n'importe quelle prière composée de chic par des fantaisistes futuristes ou des archéologues obsédés par leurs marottes ⁶². »

« Tout ce qui brille n'est pas or. » Nous avons gratté quelque peu l'épiderme des experts et nous avons découvert bien des erreurs, bien des à-peu-près, bien des préjugés, bien des limites. La prière eucharistique II se révèle un texte très contestable. La prière eucharistique III a été rédigée par un homme bien contestable. Pourtant, c'est la vie chrétienne de millions de prêtres et de fidèles qui dépend désormais, à travers la célébration quotidienne du *Novus ordo missa*, de ces textes et de ces hommes.

Ne faudrait-il pas, devant cette constatation, appliquer simplement à tous les experts qui ont porté la main sur la liturgie de l'Église la sentence de dom Oury : « Une bonne dose d'illusion et de mégalomanie est nécessaire pour se croire humblement capable de forger une liturgie meilleure que celle que vingt siècles de tradition chrétienne ont lentement formée ⁶³ » ?

⁶² — Louis Bouyer, « Que vont devenir les rites sacrés ? », *Vie spirituelle* 521, novembre 1965, p. 542.

⁶³ — Guy Oury, « Les limites nécessaires de la créativité en liturgie », *Notitia* 131-132, juin-juillet 1977, p. 352 (article repris de *Esprit* et *Vie. L'Ami du clergé* du 28 avril 1977).

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !